Image not found or type unknown

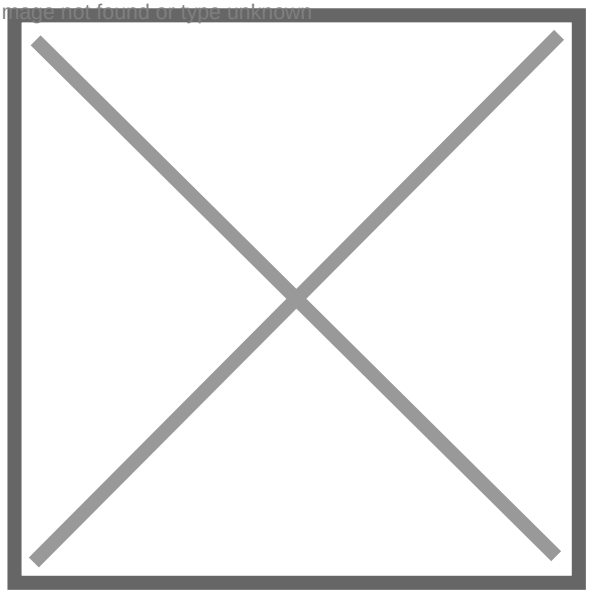

SEPARATION DE BIEN SAISIE ENCHERE

Par **perruchon**, le **09/01/2013** à **17:32**

BONJOUR

MON PERE A FAIT UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE ET DOIT 80 000EURO.DEPUIS 20 ANS

LE LIQUIDATEUR A SAISIE LE BIEN IMMOBILLIER ,UNE MAISON ET UN CHALET, QUI FONT UN LOT .
NOUS LUI AVONS DEMANDER DE POUVOIR SEPARER LE CHALET POUR LE VENDRE 170 000 EURO ET PAYER LA DETTE DE 80 000 EURO POUR GUARDER LA MAISON ET IL A REPONDU QUE SA FAISAIT TROP D ALEAS ALORS IL NE VEUT PAS ET CONTINUE LA MISE EN VENTE AUX ENCHERE QUI AURA LUI AVANT UN AN
SVP .A T IL LE DROIT .QUE FAIRE.

MERCI.
CORDIALEMENT

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés